

ALGERIE TELECOM

DIRECTION OPERATIONNELLE DE BEJAIA

SOUS-DIRECTION TECHNIQUE

Réf : AT/DO/SDT/ 04 /2021

2^{eme} AVIS DE MISE EN DEMEURE

1) IDENTIFICATION DES PARTIES

Service contractant : La Direction opérationnelle d'Algérie télécom de Bejaia représentée par Mme **ARIBI FOUZIA** sis à l'adresse suivante : Rue de la liberté Bejaia

Partenaire cocontractant Entreprise : **EGTPH BEN ALILECHE AMIR** représentée par son gérant Mr **BEN ALILECHE AMIR**, sis à : Cité FAZA EL KANNAR NOUCHFI W. JIJEL

2) IDENTIFICATION DE L'OPERATION

- Contrat (N° 38/2020) portant : Réalisation d'infrastructure d'accueil, pose et raccordement de cable à fibres optiques

LOT N°01: Troncon BOUDJELIL CT BENI MANSOUR – URAD ALLAGHANE.

- ODS de démarrage des travaux : LOT N° 01 : n° 155/2020 du 18/07/2020, notifié le 19/07/2020

- Délai de réalisation : 50 jours

3) 2^{eme} mise en demeure :

- **Objet de la mise en demeure** : suite aux visites de chantier effectuées par le surveillant le 05 et 06 du mois de janvier 2021, un constat d'abondant de chantier a été fait (absence de moyens humains et matériels édictés par les engagement annexe N°16 et N°17 du cahier des charges, ainsi le non respect du 1^{er} avis de mise en demeure du 13/09/2020, concernant la remise a l'état des lieux non effectuée sur 08 km

De ce fait ; vous êtes tenus de remédier aux carences ci-dessus mentionnées, et renforcer le chantier en moyens humains et matériels, pour permettre l'achèvement total des travaux dans les meilleurs délais conformément aux clauses contractuelles et aux normes des spécifications techniques du contrat en vigueur.

- **Délai d'exécution de la mise en demeure** : 08 jours après la parution de cet avis de mise en demeure dans le site WEB d'ALGERIE TELECOM.

- **Sanction prévus en cas de refus d'exécution** :

En cas d'inexécution de vos obligations contractuelles, et faute de remédier aux carences qui vous sont imputables dans le délai fixé par la mise en demeure prévu ci-dessus, Algerie Telecom se réserve le droit d'appliquer l'article 38 du contrat en vigueur à savoir la résiliation aux torts exclusif.

Accusé de réception

Date ... 07/01/2021

Le représentant de l'entreprise (cachet et signature)

بن محمد بلش أمير
مؤسسة التشغيل الكبري و الري
فضة القنار تاسيس ولاية جيجل
س ت : 14 | 18/00-2255119



La Directrice

Bejaia le 07/01/2021

Direction Opérationnelle
Bejaia
Signé: F. ARIBI